



DROIT, ECONOMIE, GESTION (DEG)

Parcours Droit et management des entreprises - Nouvelle formation

Master Administration économique et sociale



Composante
UFR Droit,
Sciences
Économique et
Politique

Présentation



En M1 :

Le parcours GGE est la première année de master qui donne accès à 2 M2 spécifiques 2^e année de DROIT ET MANAGEMENT DES ENTREPRISES ou SMART CITY ET GOUVERNANCE DE LA DONNEE.

En M2 :

Le Master 2 « Administration Economique et Sociale » parcours : Droit et management des entreprises vise à perfectionner les connaissances et la pratique du droit social et des ressources humaines.

Il s'appuie sur une formation complète en droit du travail (CSE, santé au travail, négociation collective, formation professionnelle) et en ressources humaines (pratique RH,

psychologie du travail, paie et gestion, gestions du temps de travail) permettant d'acquérir une expertise en droit social et en ressources humaines par l'approfondissement des connaissances et la valorisation des compétences préexistantes pour des cadres de ressources humaines, des chargés de recrutement, conseillers paie, conseillers service contentieux.

Objectifs

En M1 :

L'objectif du Master 1 est de fournir une formation pluridisciplinaire de haut niveau dans une perspective de professionnalisation (développement des compétences) notamment grâce à un temps de formation dédié à un stage pratique en milieu professionnel.

Les étudiants seront également capables de manager une équipe, de conduire des projets et d'utiliser à bon escient les outils financiers et juridiques de l'organisation.

En M2 :

A l'issue de la formation, les étudiants maîtrisent parfaitement les méthodes associées à l'un et l'autre de ces domaines ainsi que l'opérationnalité et la pratique nécessaires à l'exercice de fonctions dans le domaine des RH, des cabinets comptables et conseils, opérationnalité qui se double des



aptitudes juridiques propres à gérer chacune des parties de ces métiers.

Ils sont capables de :

- * définir des stratégies en relations sociales (pratique RH, management, dialogue social...)
- * établir un avis d'expert, des prévisions, imaginer des scénarios des possibles sous contraintes économiques, juridiques, sociales et environnementales
- * s'adapter aux évolutions juridiques, aux situations spécifiques des structures (groupes, dimension transnationale, très petites entreprises...) et aux évolutions et enjeux de la vie économique et sociale (réorganisations, santé au travail...);
- * réaliser la veille sociale et juridique sur les évolutions de son environnement et anticiper les transformations et innovations RH possibles (veille régulière)
- * développer les compétences comportementales et métiers
- * savoir anticiper et gérer les conflits et maîtriser la communication interpersonnelle et de gestion de crise,
- * analyser des situations pratiques sous l'angle du droit social pour déduire et exposer des solutions juridiques appropriées, assurant la sécurisation juridique et privilégiant l'innovation et l'anticipation ;
- * utiliser les outils numériques pour travailler de manière autonome ou en équipe en mode collaboratif

Compétences acquises

Compétences acquises à l'issue du Master 1 :

Les compétences acquises à l'issue de la formation renvoient aux compétences acquises à l'issue des spécialités de Master 2 AES.

Dans le parcours GGE, l'immersion en milieu professionnel permet par la mise en pratique le développement de compétences spécifiques aux tâches dédiées ainsi que le développement de compétences transverses du type adaptabilité, autonomie, relationnelles...L'étudiant acquiert des connaissances et compétences avec une ouverture vers des métiers en tension en lien par exemple avec le

management des organisations, la gestion des ressources humaines, le droit privé, le contrôle de gestion et gestion financière et la protection des données.

Compétences visées :

- Réaliser un diagnostic,
- construire et mettre en œuvre un projet ,
- assurer la gestion administrative et financière,
- assurer le dialogue social ,
- évaluer les équipes ,
- réaliser des études juridiques économiques, sociales.

Compétences acquises à l'issue du Master 2 :

Interpréter le droit social et anticiper son évolution pour :

- * Gérer l'organisation du travail et ses transformations dans le secteur privé
- * Acquérir des compétences théoriques et pratiques permettant d'appréhender les principales problématiques de la fonction des RH dans leur diversité, tout en les contextualisant (atelier, pratique)
- * Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques de GRH
- * Gérer les relations sociales
- * Dégager les solutions juridiques appropriées par la gestion du « risque juridique », en prévention ou en traitement de contentieux

Les + de la formation

En M1 :

- En M1 une ouverture sur le monde professionnel grâce à une mise en situation (l'étudiant trouve un stage) prévue dans le temps de formation et donnant lieu à évaluation.
- L'année de M1 permet à l'étudiante ou étudiant l'acquisition de connaissances générales et spécifiques facilitant sa détermination pour son parcours (choix M2).



En M2 :

- Formation hybride associant présentiel et distanciel.
- Travaux collectifs et individuels.
- Intervention de professionnels extérieurs.
- Intégration dans la formation de la pratique RH.

Taux de réussite : Lorsqu'il s'agissait du M2 AES Droit du travail expert :

- * 2017-2019 : 100% en formation continue (pas d'alternance)
- * 2019-2021 : 100% en formation continue (pas d'alternance)
- * 2021-2023 : 100% en alternance et 73% en formation continue

Organisation

Contrôle des connaissances

En M1 :

1 session d'examen.

Validation avec moyenne générale à 10 avec compensation entre matières des UE , entre UE et entre semestre.

En M2 :

Pour les étudiants en alternance ou en formation initiale :

Le contrôle des connaissances est opéré comme suit :

- * pour les UE 1 et 2 de chaque semestre : notes de contrôle terminal à l'issue de chaque module (résolution de situations pratiques en ateliers)
- * pour les UE 3 de chaque semestre : notes de contrôle continu (réalisation de veilles juridiques périodiques et éventuellement participation à un séminaire - colloque, journée d'étude-).

- * pour l'UE 4 du semestre 3 : note de contrôle continu (résolution de situations pratiques)
- * pour l'UE 4 du semestre 4 : note de contrôle continu (production écrite d'un travail d'étude et de recherche)
- * pour les UE 5 de chaque semestre, note de contrôle continu (rapport final du stage par écrit et évaluation du stage pour la formation initiale, évaluation de l'alternant dans l'entreprise)

En seconde session, seules les matières non validées en contrôle terminal de chaque semestre peuvent faire l'objet d'un rattrapage.

Pour les étudiants en formation continue :

Le contrôle des connaissances est opéré comme suit :

- * pour les UE 1 et 2 de chaque semestre : notes de contrôle terminal à l'issue de chaque module (résolution de situations pratiques en ateliers)
- * pour les UE 3 de chaque semestre : notes de contrôle continu (réalisation de veilles juridiques périodiques et éventuellement participation à un séminaire (colloque - journée d'étude-).
- * pour l'UE 4 du semestre 3 : note de contrôle continu (résolution de situations pratiques)
- * pour l'UE 4 du semestre 4 : note de contrôle continu (production écrite d'un travail d'étude et de recherche)
- * pour les UE 5 de chaque semestre, note de contrôle continu (rapport final du stage par écrit et évaluation du stage)

En seconde session, seules les matières non validées en contrôle terminal de chaque semestre peuvent faire l'objet d'un rattrapage.

Validation avec moyenne générale à 10 avec compensation entre matières des UE , entre UE et entre semestre.



Informations pour les étudiants à statuts particuliers

Précisions pour M1

En M1 : Le contrôle des aptitudes et des connaissances intervient selon des modalités qui combinent notation continue et examen final, sauf pour les étudiants salariés et assimilés qui peuvent demander à être dispensés du contrôle continu et se trouvent de ce fait soumis au régime spécial.

L'assiduité aux travaux dirigés est obligatoire.

Deux absences injustifiées par matière et par semestre font perdre le bénéfice du contrôle continu. Le candidat sera déclaré défaillant et aucun calcul de note ne sera fait pour la ou les sessions concernées.

I Régimes spéciaux:

1 – Régime spécial (sans travaux dirigés)

En M1 : Les étudiants qui justifient être dans l'impossibilité de suivre régulièrement les séances de travaux dirigés peuvent demander à en être dispensés par le ou la vice-doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie Masters. Cette demande doit en tout état de cause être formulée avant l'inscription aux examens. L'étudiant qui a passé un examen ne peut plus bénéficier du régime spécial.

Bénéficient de plein droit de ce régime sur simple présentation de justificatifs :

Les salariés, les étudiants effectuant une activité ou une mission militaire prévue par le code de la défense, les mères de famille ou les pères de famille élevant seuls un ou plusieurs enfants, les personnes en situation de handicap physiques, moteurs ou sensoriels, les sportifs de haut niveau, les étudiants qui préparent en même temps un autre diplôme d'enseignement supérieur (sauf l'IEJ), les étudiants qui assument des responsabilités particulières dans la vie

universitaire ou la vie étudiante, les personnes confrontées à un problème de santé contrariant sérieusement l'assiduité .

Le ou la vice doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie Masters peut décider de soumettre au régime spécial un étudiant qui a eu plus de trois absences justifiées dans une matière de TD.

En ce qui concerne les matières qui sont accompagnées de TD, le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé sous la forme d'un examen écrit dans les mêmes conditions que celles prévues pour les examens du régime général. Pour les autres épreuves s'applique le régime général.

2 – Régime Erasmus

En M1 : Les étudiants partant un semestre dans une université étrangère, dans le cadre des échanges Erasmus doivent valider ce semestre à l'étranger sur une base d'un minimum de 30 crédits européens. Le choix des matières doit correspondre au profil du Master et doit être agréé par les responsables de la filière et par le ou la vice-doyen(ne) de l'UFR DSEP responsable des relations internationales. L'autre semestre doit être validé selon le régime normal (ou, éventuellement, spécial).

Précisions pour M2 en formation continue : Le Master 2 DME est conçu pour être suivi en deux ans, à raison d'un semestre par an.

Ouvert en alternance

ALTERNANCE EN MASTER 2 DME

* en un an à raison de deux semestres par an (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) au rythme de quatre jours en entreprise et un jour en formation sauf exception trois jours en entreprise et deux jours en formation.



Admission

Conditions d'accès

L'entrée en M1 est soumise à la sélection d'étudiants titulaires d'une licence AES et d'autres licences compatibles.

Les étudiants qui n'ont pas validé leur année de M1 (moyenne générale inférieure à 10) n'ont pas de droit acquis au redoublement mais ils pourront soumettre leur candidature à la commission de sélection de M1 après dépôt au secrétariat d'une lettre adressée à la présidente ou au président de la commission dans les temps requis.

En M2:

Les titulaires d'un M1 AES GGE de l'université de Bourgogne sont admissibles de droit en M2 avec de préférence un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

La formation est aussi ouverte à la formation continue. Les salariés titulaires d'un diplôme reconnu de Master 1 (Bac +4) peuvent postuler en prenant contact avec le service de formation continue SEFCA de l'uB ou le responsable pédagogique. Les salariés ne disposant pas de diplôme reconnu équivalent au Master 1 peuvent postuler par validation d'acquis ou équivalence de diplôme.

Le redoublement n'est pas de droit.

Modalités de candidatures

En M1 :

Dossier de candidature sur la plateforme *MonMaster*.
Dossiers examinés par la commission de recrutement sous la présidence de Mireille Monnier responsable de la mention AES.

Pièces à fournir dans le cadre de la candidature : CV, Projet, RN (1^{er} cycle) et pièce complémentaire (questionnaire)

La commission (jury) appréciera la maîtrise des acquis et des bases au regard des résultats obtenus dans les 3 années

de licence. Elle s'appuiera également sur les résultats des matières fondamentales en lien avec le parcours souhaité. La commission vérifiera l'adéquation du projet professionnel à la formation.-Des compétences spécifiques seront également appréciées : sens du relationnel, expérience de terrain, confrontation à la réalité du marché d'emploi, stages, rédaction de rapports professionnels.

En M2 :

En cas de places vacantes :

Etude de dossier et entretien éventuel par une commission pédagogique composée des responsables pédagogiques du diplôme et/ou d'enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme :

- * pour les candidats issus de la formation initiale ayant validé un Master 1 RH ou un Master 1 AES parcours gestion des entreprises d'une autre Université ou un diplôme reconnu équivalent par la commission pédagogique du Master. Les critères d'étude de dossier reposent sur la qualité du dossier universitaire (moyennes obtenues dans les matières fondamentales, régularité des résultats, obtention de mentions), l'expérience professionnelle en lien avec le droit social appliqué ou les ressources humaines (stages, jobs étudiants/d'été d'au moins un mois), l'adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée (suivi notamment d'enseignements fondamentaux en droit du travail et de la protection sociale), l'adéquation de la formation demandée au projet professionnel du candidat, l'obtention d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation annuel avec une entreprise d'accueil.
- * pour les candidats issus de la formation continue titulaires d'un Master 1 RH ou AES justifiant avoir suivi des enseignements en droit social leur permettant de maîtriser les fondamentaux du droit du travail ou/et d'une expérience certaine en droit social et en RH du fait de leur activité professionnelle, mandat ou autre.
- * Pour les candidats issus de la formation continue non titulaires d'un Master 1 en AES ou en RH ou équivalent, par validation notamment d'expériences professionnelles acquise au cours d'une activité salariée ou non salariée et d'acquis personnels, en application des articles D613-38 à 50 du code de l'éducation. La demande est déposée en même temps que le dossier de candidature (s'adresser



au service de formation continue de l'université - 03.80.39.51.80). La sélection repose notamment sur la justification d'une expérience certaine en droit social et en RH du fait de l'activité professionnelle, d'un mandat ou autre.

Attendus / Pré-requis

Prérequis M1 :

Posséder un niveau suffisant dans les matières enseignées durant les 3 années de licence en lien direct avec le parcours souhaité.

Prérequis M2 :

Obtention M1 G.G.E. (DIJON),

Autres : voir modalités de candidatures

Et après

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité :

- * relations sociales d'entreprises (recrutement, gestion des carrières, formation/insertion)
- * ressources Humaines
- * cabinet comptable
- * services juridiques

Types d'emplois accessibles

- * Chargé ou conseiller de recrutement ;
- * Chargé de gestion des carrières ou formation/insertion
- * Cadre des ressources humaines (DRH/RRH, responsable relations sociales) ;

- * Assistant cabinet comptable et conseiller paie
- * Conseiller service contentieux

Infos pratiques

Contacts

Secrétariat pédagogique 1re année

Virginie DELBES

☎ 03 80 39 53 19

✉ virginie.delbes@u-bourgogne.fr

Secrétariat pédagogique 2e année

Diana ALSYTE

☎ 03 80 39 53 34

✉ diana.alsyte@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 1re année

Badreddine HAMDİ

☎ 03 80 39 54 18

✉ badreddine.hamdi@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 2e année

Céline LAURICHESSE

☎ 03 80 39 53 89

✉ celine.laurichesse@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 2e année

Angélique THURILLET-BERSOLLE

☎ 03 80 39 53 28

✉ angelique.thurillet-bersolle@u-bourgogne.fr

Campus

🏠 Campus de Dijon



Programme

Master 1 Gestion et gouvernance de l'entreprise

Semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE 1 - Connaissances fondamentales de spécialité	UE						8
Contrôle de gestion	Matière		20h	10,5h			
Droit privé des affaires	Matière		20h	10,5h			
UE 2 - Connaissances fondamentales communes	UE						6
Introduction générale à la Smart City	Matière		15h				
Droit de la fonction publique	Matière		20h				
UE 3 - Connaissances complémentaires de spécialité	UE						8
Economie publique	Matière		20h				
Marketing	Matière		24h				
UE 4 - Connaissances additionnelles	UE						4
Théorie des organisations	Matière		12h				
Sociologie	Matière		12h				
UE 5 - Compétences transverses et professionnalisation	UE						4
Management d'équipe et interculturel	Matière		14h	6h			
Application professionnelle	TD			1h			
Choix Anglais	Matière			15h			
Ou Choix Allemand	Matière			15h			
Ou Choix Espagnol	Matière			15h			

Semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE 1 - Connaissances fondamentales de spécialité	UE						8
Fiscalité des entreprises	Matière		20h	10,5h			
Gestion financière	Matière		20h	10h			
Conduite de projet et d'audit	Matière		26h				
UE 2 - Connaissances fondamentales communes	UE						6
Economie publique	Matière		20h				
Fondamentaux du métier d'acheteur	Matière		10h				
Histoire et problématique actuelle du syndicalisme	Matière		10h				
UE 3 - Connaissances complémentaires de spécialité	UE						8
Droit du commerce international	Matière		33h				
Droit du travail approfondi	Matière		26h				
Droit commercial	Matière		33h				



UE 4 - Connaissances additionnelles	UE						3
Droit public des affaires	Matière	20h					
Protection sociale	Matière	30h					
Fondamentaux de la commande publique	Matière	20h					
UE 5 - Compétences transverses et professionnalisation	UE						5
Stage obligatoire	Stage						
Choix Anglais	Matière		15h				
Ou Choix Allemand	Matière		15h				
Ou choix Espagnol	Matière		15h				
Choix Politiques sociales	Matière	20h					
Ou choix Police de l'environnement	Matière	20h					

Master 2 Droit et Management des entreprises - Nouvelle formation 2025-2026

Pour les étudiants en alternance ou en formation initiale

Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Gestion sociale	UE						6
Gestion du temps de travail	Matière		21h				2
Comité social et économique	Matière		21h				2
Santé au travail	Matière		21h				2
UE2 Adaptation et enjeux socioéconomiques	Matière						4
Introduction à la psychologie du travail	Matière						2
Adaptation du droit aux TPE	Matière		21h				2
UE3 Veille juridique	UE						4
Veille juridique / Séminaire	Matière			40h			4
UE4 Méthodologie et pratique	UE						8
Pratique RH	Matière		20h				4
UE5 Mises en situation	UE						8
Période formation alternée ou stage en milieu professionnel	Matière						8

Semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Gestion sociale	UE						4
Paie et gestion	Matière						2
Négociation collective	Matière		21h				2
UE2 Adaptation et enjeux socioéconomiques	UE						6
Les réorganisations	Matière		21h				2
Formation professionnelle	Matière						2



RSE et entreprise durable	Matière	2
UE3 Veille juridique	Matière	2
Veille juridique/Séminaire	Matière	2
UE4 TER	UE	10
UE5 Mises en situation	UE	8

Pour les étudiants en formation continue

Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Gestion sociale	UE						6
Gestion du temps de travail	Matière						2
Comité social et économique	Matière		21h				2
UE2 Adaptation et enjeux socioéconomiques	Matière						4
Introduction à la psychologie du travail	Matière		21h				2
Adaptation du droit aux TPE	Matière		21h				2
UE3 Veille juridique	UE						4
Veille juridique / Séminaire	Matière			40h			4
UE4 Méthodologie et pratique professionnelle	UE						8
Méthodologie, procédure et actualité	Matière						4
Pratique RH	Matière						4
UE5 Mises en situation	UE						8
Période de stage en milieu professionnel (sauf dispense)	Matière						8

Semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Gestion sociale	UE						4
Paie et gestion	Matière		21h				2
Négociation collective	Matière		21h				2
UE2 Adaptation et enjeux socio économiques	UE						6
Les réorganisations	Matière		21h				2
Formation professionnelle	Matière		21h				2
RSE et entreprise durable	Matière		21h				2
UE3 Veille juridique	UE						2
Veille juridique/séminaire	Matière						2
UE4 TER	UE						10
Travail d'étude et de recherche	Matière						10
UE5 Mises en situation	UE						8